

Le Vag

Le magazine des Tassilunois

P 06

Toute votre mairie en direct

P 12

Mobilisation POUR
le Métro E

P 15

Un budget 2021 bien géré !

P 17

Parc de la Raude :
top départ de la 1^{re} phase
de travaux

Avril
2021

70



**Prêts à renouer avec le sport
et les sorties en plein air ?**

p 08 - 11

**Où sortir à Tassin la Demi-Lune ?
Redécouvrez nos parcs et jardins**



LA VILLE ÉQUIPE LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES DE PURIFICATEURS D'AIR

Afin de renforcer le protocole sanitaire, la Ville de Tassin la Demi-Lune a décidé d'installer dès le mois de mars, des purificateurs d'air dans les équipements municipaux accueillant des enfants. **Au global, la commune s'est dotée de 60 purificateurs d'air installés dans les espaces communs au sein des écoles publiques et privées, crèches, relais d'assistances maternelles et jardins d'enfants de la commune.**

De fabrication française et locale (entreprise AIR et SANTÉ basée à Sainte-Foy-lès-Lyon), ces purificateurs d'air sont équipés de filtres HEPA de classe H13 qui permettent de capter au minimum 99,5% des particules, et sont financés avec l'aide d'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 80% de l'investissement total. Outre l'intérêt de ce dispositif dans le cadre de la crise sanitaire et dans la lutte contre la transmission des virus, il permet de répondre à la problématique de la pollution de l'air extérieur et la qualité de l'air intérieur en apportant aux enfants un air plus sain, même en cas de pics de pollution. Le Maire, **Pascal Charmot**, **Claire Schutz**, adjointe déléguée à l'enseignement, aux affaires scolaires et à l'environnement et **Caroline Acquaviva**, adjointe déléguée à la politique de la Famille et à la Petite enfance sont allés à la rencontre des équipes scolaires lors de l'installation.





Tout mettre en œuvre pour sortir de cette crise

Les mois passent avec toujours cette unique priorité, celle de vous accompagner dans la gestion de cette crise sanitaire. Nous concentrons ainsi nos efforts sur tout ce qui peut vous aider. En nouant **un partenariat étroit avec les cliniques du Val d'Ouest et de la Sauvegarde et la Ville d'Écully**, nous avons pu débloquent des créneaux de vaccination pour nos aînés âgés de +75 ans. Depuis le 15 avril, ces créneaux sont ouverts aux +60 ans, et au 15 mai, ils le seront aux +50 ans, grâce à un centre qui s'est renforcé en capacité d'accueil pour vacciner jusqu'à 3 000 personnes par semaine. En complément, nous avons mis en place **une ligne téléphonique dédiée** à vos appels sur la vaccination, ainsi

qu'un **système de navettes** pour transporter gratuitement nos habitants sans solution de mobilité. Cette logistique incroyable, qui a permis des centaines de prises de rdv et plus de 500 transferts vers le centre de vaccination, a été rendue possible par **la mobilisation sans relâche de nos agents volontaires, de nos élus et des bénévoles du Lions Club de Lyon-Charbonnières** auxquels je souhaite transmettre notre reconnaissance collective.

Nous avons également tout mis en œuvre pour **sécuriser l'accueil de nos enfants**, en équipant les établissements (crèches & écoles) de **purificateurs d'air** dans les zones de brassage. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel solidaire en direction des étudiants et des jeunes précaires pour confectionner **des paniers « anti-galère »** que nous avons complétés par la mise à disposition d'espaces de co-working avec l'aide du Mix Coworking pour rompre l'isolement de nos jeunes. Sans oublier **l'installation du « Printemps des Chefs »** Place Pératut, pour donner la possibilité à nos Chefs de venir nous régaler en Clic & Collect, ou encore **les idées de sorties sport & santé** que vous retrouverez dans le dossier de ce magazine.

Enfin, toutes ces initiatives ne nous détournent pas **des projets majeurs pour l'avenir de notre ville, à commencer par le projet de Métro E**, pour lequel vous le verrez, nous **relançons une grande mobilisation. Ce projet est loin d'être abandonné. Il nous appartient de le démontrer collectivement pour faire bouger les lignes !**

Bien à vous,

Pascal Charmot

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller de la Métropole de Lyon



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE



Mot du Maire



1 Rendez-vous citoyens

Dans le cadre des « Rendez-vous citoyens » organisés dans les écoles afin d'échanger sur les notions de citoyenneté et d'engagement, un conseil municipal a été reconstitué en format numérique. 17 classes de CM1 ont voté à l'unanimité en faveur de l'installation d'écuroduc pour la survie des écureuils en ville (passerelles à écureuils) et de la programmation du spectacle jeune public des Estivales Tassilunoises sur un samedi après-midi (juillet/août 2021). Le Maire **Pascal Charmot** a présidé le conseil aux côtés de **Claire Schutz**, adjointe déléguée à l'enseignement, aux affaires scolaires et à l'environnement et **Pierrick Jannin**, conseiller délégué à la jeunesse et à la citoyenneté.

2 Mobilisation du Lions Club

Merci aux équipes bénévoles du Lions Club Lyon-Charbonnières pour leur mobilisation exceptionnelle et sans relâche afin de transporter nos aînés, sans solution de mobilité, sur leurs lieux de vaccination. Réservé principalement aux Tassilunois âgés de plus de 75 ans qui rencontrent des problèmes de mobilité, le système de navettes remporte un vif succès. À ce stade, déjà près de 500 personnes ont été transportées.

3 Paniers « anti-galère »

Les élus de Tassin la Demi-Lune, **Caroline Acquaviva**, **Christine Boulay**, **Ghislaine Bouvier** et **Pierrick Jannin** ont lancé aux côtés du Maire, **Pascal Charmot**, un appel aux dons et à la générosité des Tassilunois pour confectionner des paniers « anti-galère ». Une quarantaine d'étudiants a pu bénéficier de ce soutien.

4 Chantiers Jeunes bénévoles

Encadrés par les agents de la Ville, les jeunes bénévoles ont travaillé sur différentes missions : remise en état des trottinettes des maternelles, inventaire et recyclage écoresponsable du matériel de l'école Baraillon, mise sous pli des cartes électorales avec le service État-Civil. Une action portée par **Pierrick Jannin**, conseiller délégué à la jeunesse et à la citoyenneté.

5 La Grande lessive

Les Tassilunois ont participé à la Grande lessive, une installation artistique éphémère sur le thème des « jardins suspendus » le jeudi 25 mars dernier. De nombreuses créations ont été accrochées sur les sites dédiés apportant une touche de couleur supplémentaire à la ville pendant cette crise sanitaire !

6 Journée des droits des femmes

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Ville a souhaité saluer les parcours remarquables des Tassilunoises avec **Caroline Acquaviva**, adjointe déléguée à la politique de la famille, l'action sociale et les luttes contre les exclusions et violences conjugales et **Yohann Hachani**, conseiller délégué à la solidarité inter-générationnelle et la politique seniors.

7 Chasse aux œufs

Durant le week-end de Pâques, plus de 250 familles ont participé au jeu « Énigme de Pâques », un escape-game grandeur nature pour retrouver Perlin le lapin ! 3 familles, tirées au sort parmi les bonnes réponses, ont reçu un œuf en chocolat géant offert par la Boulangerie-Pâtisserie Ratatouille et la Ville de Tassin la Demi-Lune.



Dominique Jauffrey
Responsable de
la Police Municipale



Martine Mennesson
Bénévole référente à Tassin
de l'association Doust



Bénédicte Poncet
Créatrice et animatrice
du Mix Coworking





NUMÉROS UTILES

URGENCES

- Samu : **15**
- Pompiers : **18**
- Médecin de garde : **04 72 33 00 33**
- SOS Médecins : **04 78 83 51 51**
- Police Municipale : **04 72 59 22 22**
- Gendarmerie : **04 78 34 11 11**
ou **17** en cas d'urgence

PRÉVENTION ET SANTÉ

- Centre antipoison : **04 72 11 69 11**
- Enfance maltraitée : **119** (appel gratuit)
- Violences conjugales : **39 19**
- Maltraitance des Personnes Âgées : **39 77**
ou RhônALMA : **04 72 61 87 12**

PHARMACIES DE GARDE

Pour trouver les pharmacies de garde en dehors des jours et des heures ouvrés, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Consulter l'affichage du service de garde sur la vitrine des pharmacies
- Demander à son médecin
- Appeler le **32 37**. Une fois tapé votre code postal, ce service audiotel recherche automatiquement les pharmacies les plus proches (service payant 34 cent. la minute à partir d'un poste fixe). Ce dispositif permet de disposer n'importe où d'une information **en temps réel**.
Tél. **32 37** - 3237.fr/

URGENCE GAZ ET ÉLECTRICITÉ

- GRDF : Urgence sécurité gaz
24h/24 - 7 j/7 : **0 800 47 33 33**
- Raccordement : **0 810 224 000**
- ENEDIS : **09 72 67 50 69**

DIVERS

- INFO TRAFIC : **0800 15 30 50**
onlymoov.com

La Ville à votre service

MAIRIE

Place Hippolyte Pérugut
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Tél. **04 72 59 22 11**
secretariat@villettassinlademilune.fr
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h45
En cas d'urgence uniquement
et en dehors des horaires
d'ouverture du standard
de la mairie, numéro
d'astreinte : **06 08 99 68 00**

Culture

MÉDIATHÈQUE

MédiaLune
35 avenue du 8 Mai 1945
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Tél. **04 78 34 09 13**
Mardi et jeudi 14h à 19h
Mercredi et vendredi
10h à 12h et 14h à 19h
Samedi 10h à 13h et 14h à 16h

ESPACE CULTUREL L'ATRIUM

35 avenue du 8 Mai 1945
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Tél. **04 78 34 70 07**
atrium@villettassinlademilune.fr
villettassinlademilune.fr

Fermeture exceptionnelle les samedis 16 et 26 juin

PERMANENCES DU MAIRE

En mairie :

- **Vendredi 7 mai**
de 16h30 à 18h30
- **Vendredi 19 juin**
de 9h à 11h30

Dans les quartiers :

- **Samedi 22 mai**
de 9h à 11h30 quartier
Aigas-Grand Bois-Méginand
Gymnase des Coquelicots

Social

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4 rue des Maraîchers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Tél. **04 72 59 22 30**
accueilccas@villettassinlademilune.fr
Lundi 10h à 12h et 13h30 à 17h
Mardi - Mercredi - Jeudi - Ven.
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

MAISON DES FAMILLES

Jardins de l'hôtel de Ville
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Tél. **04 78 73 18 14**
maisondesfamilles@villettassinlademilune.fr
Mardi au Vendredi 9h à 12h et
15h à 18h. Samedi 9h30 à 12h30

Rond-point route de St Bel
Impasse des Coquelicots

- **Samedi 26 juin**
de 9h à 11h30 quartier
Montpinot Le Bourg
Stade du Sauze
58 bis avenue du
11 Novembre 1918

CELLULE TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE À LA CRISE SANITAIRE

04 72 59 22 19
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Proximité

MARCHÉS TASSILUNOIS

- **Mardi après-midi
de 15h30 à 19h30 :**
Marché quartier d'Alaï, angle
Charles de Gaulle / Misery
- **Mercredi matin
de 7h30 à 12h30 :**
Marché alimentaire
place de Tassin au Bourg
- **Vendredi matin
de 7h30 à 12h30 :**
Promenade des Tuileries

VOTRE BUREAU DE POSTE
Tél. **36 31** (numéro non surtaxé)

**DÉCHÈTERIE
de Saint-Genis-les-Ollières**
Tél. **04 78 57 16 59**

Équipements sportifs et parcs

Horaires des parcs : de 7h à 19h l'hiver et de 7h à 21h30 l'été

Horaires des stades : ouvert toute l'année, sauf jours fériés :

Lundi au vendredi : de 8h à 22h - Samedi : de 9h à 20h30 - Dimanche : de 8h à 18h30

Horaires des gymnases : ouvert toute l'année, sauf jours fériés et entre Noël et le jour de l'an :

Lundi au vendredi : de 8h à 22h - Samedi : de 8h à 22h30 et dimanche : de 8h à 12h30

Contact : sportstassin@villettassinlademilune.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR tassinlademilune.fr



Ville Tassin la Demi-Lune



[villettassinlademilune](https://www.instagram.com/villettassinlademilune)



@TassinDemiLune



Tassin-la-Demi-Lune - 69160



Ville Tassin la Demi-Lune

Point Covid-19

Les actualités sur la gestion de la crise sanitaire à Tassin la Demi-Lune

Toujours plus d'initiatives sont mises en place par votre mairie pour poursuivre l'accompagnement des Tassilunois : cellule d'aide à la vaccination, aide aux transports pour les + de 75 ans, installation de purificateurs d'air dans les crèches et les écoles de la ville et lancement des paniers « anti-galère » pour les 18-25 ans. Découvrez les dernières mises à jour !

LA VACCINATION S'ACCÉLÈRE POUR LES TASSILUNOIS !

Depuis le 15 mars, un centre de vaccination, fruit d'un partenariat entre les cliniques du Val d'Ouest et de la Sauvegarde avec les communes d'Écully et de Tassin la Demi-Lune, a ouvert ses portes pour les habitants de l'Ouest lyonnais.

Ce nouveau centre accueille désormais les Tassilunois éligibles à la vaccination qui s'inscrivent directement sur [Doctolib](#) ou se font connaître auprès des services de la ville, avec des créneaux dédiés et coordonnés via la cellule d'écoute et d'information dédiée.

- **À noter, depuis le 12 avril**, le centre de vaccination a emménagé dans une salle plus grande pour accueillir un plus grand nombre de personnes ! Pour tous les rendez-vous pris au centre de l'Ouest lyonnais, il faudra se rendre : **Salle du Cèdre, 2 allée des Tullistes, 69130 Écully**. Ce centre sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 17h.

Réservation via **Doctolib** :

doctolib.fr/centre-de-sante/lyon/centre-de-vaccination-de-l-ouest-lyonnais

- **À partir du 15 avril** : vaccination des +60 ans
- **À partir du 15 mai** : vaccination des +50 ans

i Toutes les infos pratiques sur : tassinladedemilune.fr ou au 04 72 59 22 19

LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE COVID-19 (TESTS PCR) SE POURSUIT !

- **Néolab** au 112 avenue Charles de Gaulle du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et 13h à 16h45. Le samedi de 7h30 à 11h15.
- **Avec RDV** sur [Doctolib](#) ou sur [Kaducee.com](#) ou téléphone Hot line 09 70 75 04 01 ou **sans RDV**.
- **Gratuit** : pris en charge par l'assurance maladie.
- **Sans ordonnance** ou **avec ordonnance**.
- **Certaines pharmacies** pratiquent également les tests. Voir page 6.



Une cellule d'écoute et d'information dédiée toujours active !

Afin de pouvoir vous accompagner tout au long de cette crise sanitaire et désormais dans votre parcours de vaccination, nous maintenons active depuis plusieurs mois, notre **cellule téléphonique dédiée**. Vous pouvez nous joindre au **04 72 59 22 19** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



À noter

Des navettes pour nos seniors qui rencontrent des difficultés de mobilité pour se rendre sur leur lieu de vaccination ont été mises en place par la Ville et grâce à la mobilisation et l'engagement des bénévoles du Lions Club Lyon-Charbonnières, des agents volontaires de la Ville et des élus. Si vous êtes concerné, faites-vous connaître auprès de la cellule téléphonique de la Ville !



infos en direct



TOP DÉPART POUR LE PARCOURS SANTÉ !

« Bouger à Tassin la Demi-Lune, c'est possible !

C'est dans cette dynamique que naît le lien entre sport, santé et espace public. Car une activité physique régulière par le sport, le jeu ou la mobilité peut améliorer l'état de santé et également contribuer à renforcer l'inclusion sociale et le bien-être. Avec la création du premier Parcours Santé, la Ville vous propose une découverte de ses équipements sportifs sur 4.4 km. Un parcours accessible, ouvert à tous, chacun à son rythme, pour se dépenser ou se promener en famille dans un cadre agréable et sécurisé. »

Henri Bourgognon, Conseiller municipal délégué, à la Santé, Sport santé, Politique alimentaire et nutrition

>> à retrouver sur la carte en p.11



Où sortir faire du sport à Tassin la Demi-Lune ?

Redécouvrez les parcs et jardins de la ville !

Un esprit sain dans un corps sain ! Encourager les individus à faire du sport n'est pas une idée neuve.

Bon pour la santé, l'esprit d'équipe, la cohésion, les vertus du sport ne sont plus à démontrer.

Ces dernières années et encore plus ces derniers mois, le sport a changé de dimension : plus de la moitié des citoyens privilégient le plein air pour s'adonner à l'une de leurs activités favorites. C'est pourquoi la Ville de Tassin la Demi-Lune souhaite proposer toujours plus d'équipements sportifs de qualité, mais aussi d'espaces de plein air au cœur de la ville, ainsi que des idées de parcours, permettant de favoriser la mobilité douce en encourageant les déplacements comme les activités physiques et sportives pour tous, à tous les âges de la vie. Et si le sport nous permettait de vivre notre ville autrement ?



Reportage

Placer le sport au cœur de la vie quotidienne des Tassilunois !

Avec **10 parcs au cœur de la ville, 7 stades et gymnases, un complexe aquatique et un Espace Naturel Protégé du Méginand**, notre ville offre pleinement tout son potentiel sport et nature, et souhaite le rendre accessible au plus grand nombre. D'ailleurs Tassin la Demi-Lune fait partie des 440 villes françaises ayant **le label « Ville Active & Sportive »** qui valorise les initiatives locales en faveur des activités ludiques, physiques et sportives. Et pour faire du sport, il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable dans un club ou de réserver un espace. Le sport dans l'espace public peut être pratiqué n'importe où, n'importe quand, par n'importe qui, spontanément ou non. Avec sa première boucle « Parcours Santé », la Ville souhaite proposer aux Tassilunois de redécouvrir toute l'offre sportive de proximité, avec l'exemple d'un tour de 4,4 km adapté aussi bien aux sportifs qu'aux familles avec petits enfants et poussettes. Se dépenser, chacun à son rythme !

Développer les conditions d'une pratique pour tous

La Ville de Tassin la Demi-Lune est mobilisée autour de la pratique du sport pour tous et de l'adaptation de son offre sportive et physique, libre ou encadrée. **La commune recense près de 7 000 pratiquants et près de 20 000 heures de créneaux sportifs sont mises à la disposition des associations.** L'accompagnement de la pratique d'activités physiques et sportives dans ses dimensions éducatives, sociales et sanitaires est un axe souhaité par la Ville avec notamment **la formation des entraîneurs, des bénévoles, par la promotion du sport-santé et le développement de manifestations sportives fédératives.** Une veille est particulièrement accordée **aux publics nécessitant des offres adaptées : personnes en situation de handicap, seniors, pratiques des enfants.**

Horaires d'ouverture des équipements sportifs et parcs p.06



3 questions à Serge Husson

Adjoint au maire,
délégué aux Sports, au schéma directeur des équipements sportifs

Quels sont les grands projets de la Ville en matière de politique sportive ?

Une ville sportive rend le sport accessible à toute sa population. Différentes opérations de rénovation et de constructions des équipements sportifs sont régulièrement menées par la Ville, permettant ainsi aux Tassilunois de bénéficier d'une **amélioration continue des installations de proximité**. En 2020, c'est le gymnase des Coquelicots qui a connu d'importants aménagements à l'instar de l'immense mur d'escalade, mais aussi **la création d'une salle de gymnastique, d'une salle de musculation, de courts de tennis et terrain de baskets couverts**. Le stade Dubot a également connu des évolutions comme **la création d'un club house, le regarnissage du terrain d'honneur, terrain synthétique...** Un important travail autour des **pistes cyclables** est également mené, favorisant ainsi le développement de la mobilité dans la ville.

L'aménagement d'une plaine des jeux est-elle toujours envisagée ?

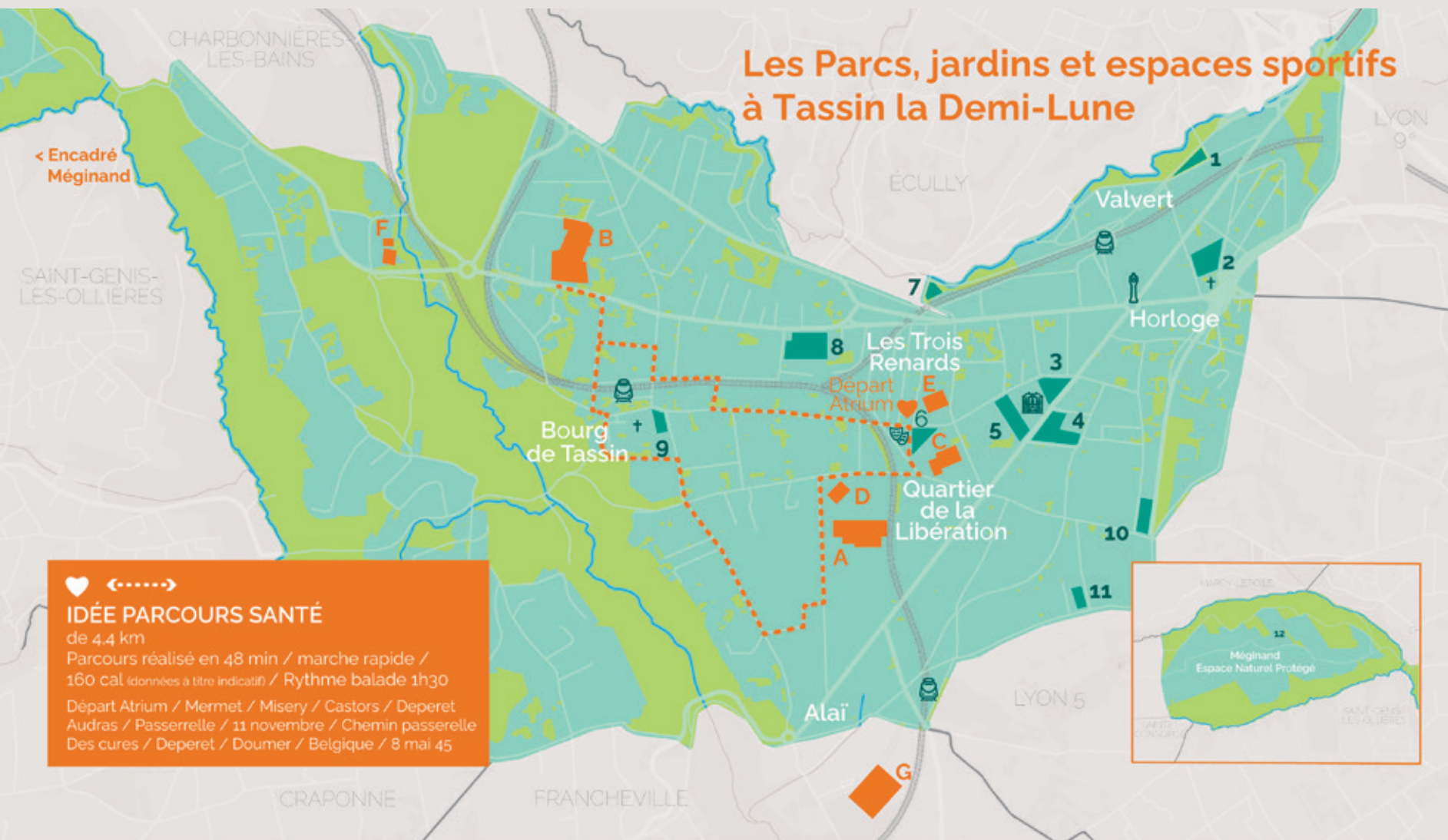
Tout à fait. À horizon 2022, **le stade Basset sera complètement réaménagé** pour en faire un lieu unique à Tassin la Demi-Lune, tourné vers la nature et le sport. Il comprendra à la fois **un city stade (terrain de football, basketball et handball), un espace de musculation** avec un parcours pour les adultes et adolescents, et un autre pour les enfants. **Une zone de jeux**, avec balançoires et toboggans, permettra aux plus petits de s'amuser en toute sécurité. Ce sera également un lieu dédié aux familles avec des zones naturelles ombragées où les familles pourront pique-niquer dans un univers apaisé au cœur de la ville.

Le projet très attendu de skatepark va-t-il bientôt voir le jour ?

Dès la fin de l'année 2021, **un skatepark va être construit** au Stade Dubot sur un espace de près de 400 m² permettant la pratique des 4 sports de glisse que sont le skateboard, la trottinette, le roller et le BMX. En module béton, il comprendra un parcours pour les initiés et un second pour les débutants. Cet espace dédié polyvalent est avant tout un excellent moyen de répondre à une forte demande. L'investissement reste minime rapporté au nombre de pratiquants car le skatepark est davantage qu'un équipement sportif. Il faut y voir un espace d'animation, un lieu de rassemblement vecteur de lien social. Et dans cette continuité, **un projet de terrain de Padel** (sport de raquette) est également à l'étude au stade du Sauze d'ici fin 2022.



Les Parcs, jardins et espaces sportifs à Tassin la Demi-Lune



IDÉE PARCOURS SANTÉ

de 4,4 km

Parcours réalisé en 48 min / marche rapide /
160 cal (données à titre indicatif) / Rythme balade 1h30

Départ Atrium / Mermet / Misery / Castors / Deperet
Audras / Passerelle / 11 novembre / Chemin passerelle
Des cures / Deperet / Doumer / Belgique / 8 mai 45

LES ESPACES SPORTIFS



- A STADE DUBOT
- B STADE DU SAUZE
- C GYMNASSE DES GENÉTIÈRES
- D GYMNASSE DES CROISSETTES

- E STADE DES CERISIERS
- F COMPLEXE SPORTIF DES COQUELICOTS
- G COMPLEXE INTERCOMMUNAL
PARC PISCINE "AQUAVERT"



LES PARCS ET JARDINS

- 1 PARC DU VALLON
- 2 PARC DE LA VERNIQUE
- 3 PLACE HIPPOLYTE PÉRAGUT
- 4 PARC DE BEAUSÉJOUR
- 5 LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE
- 6 PARC DE L'ATRIUM

- 7 PARC DU VALVERT
- 8 PARC DE L'ORANGERIE
- 9 PARC DES BEAUX OMBRAGES
- 10 PARC DE LA POMME
- 11 PARC DE L'ÉTOILE
- 12 PLATEAU DE MEGINAND



Retrouvez d'autres idées de parcours santé et de randonnées sur le site
tassinlademilune.fr

Métro E

pourquoi faut-il encore croire au projet ?

Alors que tous les signaux étaient au vert pour débiter la phase d'études de faisabilité du projet de « ligne E », qui doit prolonger l'offre de métro dans l'Ouest lyonnais de Lyon Bellecour jusqu'à l'Étoile d'Alaï, le nouvel exécutif de la Métropole de Lyon a décidé de revenir sur le processus enclenché dès 2018 et a annoncé une nouvelle consultation à l'automne prochain, sur l'ensemble des projets de métro à l'échelle du territoire. Une décision surprenante contre laquelle les élus du territoire se mobilisent et appellent les habitants à se mobiliser à leur tour !

FAITES VALOIR VOTRE AVIS !

Afin d'améliorer la desserte en transports en commun des communes de l'Ouest lyonnais, de nombreux élus du territoire se mobilisent pour porter le projet du métro E. Un projet qui a déjà fait l'objet d'une concertation publique et de pré-études (2019) et qui doit être lancé au plus vite pour répondre aux enjeux du territoire.

C'est le seul mode de transport structurant pour désengorger l'Ouest lyonnais alors mobilisons-nous !

Nous avons besoin de faire entendre la voix des habitants qui sont POUR et votre avis compte.

Répondez en quelques minutes à notre sondage ci-dessous ou en ligne sur le site : metro-ouest-lyon.fr



À RETOURNER À LA MAIRIE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

- ▶ Pensez-vous que l'Ouest lyonnais soit suffisamment bien desservi par les transports en commun ?
☐ Oui ☐ Non
- ▶ Pensez-vous que le métro soit un moyen de transport efficace pour l'Ouest lyonnais ?
☐ Oui ☐ Non
- ▶ Voulez-vous un métro pour l'Ouest lyonnais ?
☐ Oui ☐ Non
- ▶ Si demain le métro relie l'Ouest lyonnais à Bellecour en 10 minutes, utiliserez-vous moins votre voiture ?
☐ Oui ☐ Non

NOM : PRÉNOM : MAIL :



Vos élus locaux se mobilisent pour la réalisation de la ligne de Métro E, seule solution viable et massive de transport en commun pour l'Ouest lyonnais !

... Et vous ?

NON, le projet de Métro E n'est pas oublié et **OUI**, vos élus locaux se mobilisent sans relâche pour rappeler la nécessité de réaliser cette ligne de métro qui permettrait de relier le centre de Lyon à l'Ouest lyonnais ! Conformément aux attentes exprimées par nos habitants lors de la consultation publique de 2019 et aux engagements pris alors par la Métropole de Lyon, les maires de **Tassin la Demi-Lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, Charbonnières-les-Bains, Francheville, Craponne, Marcy-L'Étoile, Lyon 02, La Mulatière, Saint-Genis-les-Ollières, Grézieu-la-Varenne et Oullins** se rassemblent pour faire entendre votre voix auprès du nouvel exécutif métropolitain et du SYTRAL qui organiseront une nouvelle consultation à l'automne, pour mettre les territoires en concurrence.

La ligne de Métro E – de Bellecour à Alai – est un projet d'équipement structurant fondamental pour l'ensemble du territoire de la Métropole, plébiscité par les citoyens, et **le fruit d'un long processus démocratique de consultation publique** réalisé en 2019, puis validé par le SYTRAL.

Les multiples enjeux de l'Ouest lyonnais en matière de déplacements avaient alors été mis en lumière, ainsi que **la forte attente des habitants de la Métropole de Lyon vis-à-vis de la future ligne de Métro E**. Depuis, nos communes n'ont jamais cessé de promouvoir cet équipement indispensable pour nos territoires.

Malgré l'engagement des citoyens en faveur du métro E, la Métropole de Lyon a dans un premier temps annoncé **vouloir l'abandonner** pour le remplacer par un système de transport aérien par câble. Ce projet divergeant tant sur le tracé que pour ses capacités de transport sans rapport avec les jauges d'un métro, n'a fait l'objet pour sa part d'aucune concertation publique. À la suite des premières remontées émises par nos territoires concernant ces décisions annoncées sans aucune information ni concertation,

la Métropole de Lyon a avancé la mise en place d'un nouveau débat public programmé pour septembre 2021 renvoyant dos-à-dos l'ensemble des projets de métro du territoire, sans pour autant remettre en cause son projet de transport par câble.

Nous, élus de l'Ouest lyonnais, dénonçons fermement le processus en cours de déni de démocratie, ainsi que cette consultation sur différents projets de métro, qui vise finalement à faire s'opposer des territoires et des projets aux enjeux et à l'avancement différents, au détriment du projet de la ligne E pourtant attendu par nos habitants depuis plus de deux ans, et seule solution viable et massive de transport en commun pour désengorger l'Ouest lyonnais.

Nous appelons de nos vœux une vraie vision de long terme pour l'aménagement d'infrastructures de transport à l'échelle de la Métropole. Nous souhaitons une stratégie globale qui tienne compte de l'avis et des besoins des populations concernées, et des transformations démographiques et environnementales de nos communes.

MOBILISONS-NOUS !

Rendez-vous sur www.metro-ouest-lyon.fr pour faire entendre votre voix !





Gastronomie

Le Printemps des Chefs

Jusqu'au 8 mai, la Ville de Tassin la Demi-Lune organise un nouveau rendez-vous tourné vers la « gastronomie » et remède anti-crise, accessible pour tous les gourmands « Le Printemps des Chefs ».

Une initiative culinaire pour soutenir les Chefs et renforcer l'offre de vente à emporter pour les Tassilunois !

- **3 CHALETS** « Cuisine de Chefs » sur la Place Pérabut.
- **11 CHEFS CUISINIERES**, Tassilunois et Lyonnais, qui se relaieront pendant 5 semaines avec la participation des restaurants tassilunois : À la Belle Époque, Le Tabagnon, La Rotonde, Le Bistrot du Trolley, L'Instant M, Le 21 Plat, Le Sauze, Le Café de la Place et de Philippe Gauvreau.
- **OUVERTS 7 JOURS/7** à partir de 11h.
- **UN NOUVEAU SERVICE DE VENTE À EMPORTER**, sous la forme d'un « Click & Collect » accompagné de mesures sanitaires renforcées.

i Pour commander : tassinlademilune.fr



Dessine-moi une forêt en ville !



Un concept de poumon vert devenu réalité. Depuis le 15 mars, dans le cadre des actions déployées dans le plan de mandat 2020-2026 et en complément de l'opération « Un arbre, un enfant » en direction de tous les enfants des écoles maternelles, **la Ville a déjà planté plus de 200 arbres et arbustes de différentes tailles et espèces.** L'objectif de ce projet « Nature en ville » est de compléter les parcs et jardins de la ville, en créant de nouvelles zones d'ombrages dans la commune qui, au fur et à mesure de l'évolution de la végétation, **permettront d'agir comme un climatiseur naturel** et contribueront à casser les îlots de chaleur.

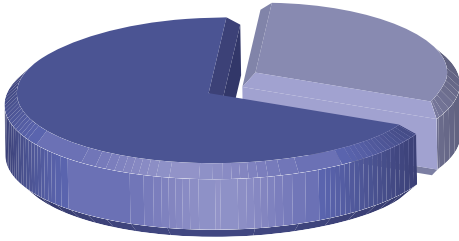
Retrouvez ces plantations au Parc de l'Étoile et au Stade Basset, le long de l'école Jacques Prévert.

Une initiative qui sera déployée et renforcée chaque année !

Un budget 2021 bien géré !

Total BP 2021 :

24,3 M€



**Fonctionnement :
16,8 M€**

**Investissement :
7,5 M€**

« Malgré la crise et une perte d'autonomie fiscale supplémentaire imposée par l'État, le budget primitif 2021, voté début février, est marqué par une grande stabilité de la section de fonctionnement, démontrant la poursuite par la commune des efforts de gestion sur l'ensemble de ses budgets, et le maintien d'un niveau élevé d'investissements pour les équipements des Tassilunois. »

Pierre BERGERET,

adjoint délégué aux Finances et aux budgets

Après un mandat précédent marqué par des investissements de grande ampleur en faveur des familles (construction d'un pôle petite enfance à Alai, construction du groupe scolaire « Grange-Blanche » avenue Victor Hugo, extension et la rénovation des écoles Prévert et Leclerc, travaux d'aménagement de la Maison des familles...), **le budget d'investissement 2021 marque la première étape de la réalisation du projet de mandat 2020-2026.**

Il est ainsi prévu de mener dès 2021 les projets suivants :

- travaux de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux en vue de réaliser des économies d'énergie ;
- refonte de l'infrastructure informatique avec passage à la fibre et modernisation des serveurs et du parc informatique ;
- réalisation d'études de faisabilité et de programmation d'opérations nouvelles (extension de l'école Grange Blanche, pôle public du parc de la Raude) ;
- plusieurs projets en matière de développement durable (Plan nature en Ville, Opération « Un arbre, un enfant », etc.) ;
- des travaux sur les stades et gymnases de la commune ainsi qu'à l'Espace culturel L'Atrium.

Dans un contexte d'encadrement par l'État de la gestion financière des collectivités locales et de perte très importante d'autonomie fiscale et financière, la stratégie financière de ce début de mandat s'inscrit donc plus que jamais dans la continuité des 6 années précédentes, autour de 3 axes :

- ne pas solliciter davantage le contribuable ;
- réaliser au quotidien des économies de gestion, pour se donner les moyens de financer sainement nos projets d'investissement ;
- recourir à l'emprunt dans des proportions mesurées au regard de nos capacités financières.

Le saviez-vous ?

- **Loi SRU** : fin de la pénalité appliquée par l'État pour Tassin la Demi-Lune en 2021 !
- **PALMARÈS** : Tassin la Demi-Lune dans le peloton de tête des villes les mieux gérées de France selon la nouvelle édition de l'Argus des Communes en partenariat avec *Le Parisien & Aujourd'hui en France*. La gestion de la commune est récompensée par la meilleure note attribuée cette année !

i + d'infos :

arguscommunes.touscontribuables.org





Toujours plus à l'écoute des habitants !

Après le lancement volontaire des **Conseils de quartiers** sur le mandat 2014*, la Ville de Tassin la Demi-Lune a souhaité franchir une étape supplémentaire, en proposant d'associer les habitants dans la prise de décision publique, en les impliquant tout particulièrement dans **plusieurs comités consultatifs thématiques**, complémentaires des Conseils de quartiers :

Conseils de quartiers*

Issus des 6 quartiers de la ville, les membres des Conseils de quartiers sont **associés aux grands projets pour émettre des avis et propositions, et apporter un retour de terrain** concernant l'aménagement de leur quartier et son animation quotidienne.

Le Conseil de quartiers constitue **un espace d'information, de concertation et d'échanges entre les Tassilunois et la municipalité**. La loi de 2002 impose normalement des Conseils de quartiers pour les villes supérieures à 80 000 habitants, mais dans un souci de transparence et de plus grande implication des habitants, l'exécutif de la Ville de Tassin la Demi-Lune a souhaité proposer le dispositif à ses habitants.

La première réunion pour les Conseils de quartiers renouvelés cette année, s'est tenue le 24 février dernier en visioconférence, en raison de la crise sanitaire, en présence de **Pascal Charmot**, Maire et de **Jean-Baptiste Rio** conseiller municipal délégué aux transports, projet de métro E et conseils de quartier.



Les différents comités participatifs



PLAN « NATURE EN VILLE », POUR UN CADRE DE VIE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le plan « Nature en ville » réunit **16 habitants, 3 associations, 7 élus et un agent de la Ville**. Officiellement lancé le **28 avril**, son objectif est d'organiser des ateliers participatifs avec des habitants volontaires pour réfléchir à la mise en place d'actions concrètes autour de diverses thématiques telles que la conservation de la biodiversité, la végétalisation des espaces publics, la gestion des ressources naturelles, la gestion et le tri des déchets...



COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE, L'EXPRESSION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA VOIX DES JEUNES !

Constitué de 19 membres : **12 jeunes, 6 élus, un agent**, ce comité a pour objectif de développer la culture du dialogue et de la citoyenneté en suscitant le débat et la confrontation d'idées. Il nourrit également la réflexion des élus grâce au point de vue et aux propositions des membres du dispositif. Lancé officiellement le **30 mars**, la durée d'engagement des jeunes sera de deux ans !



COMITÉ CONSULTATIF FAMILLES, SENIORS ET HANDICAP : POUR UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE !

Ce comité de réflexion, lancé le 1^{er} avril et composé de **19 membres, 6 citoyens, 4 représentants des associations, une bénévole de la Maison des Familles, 7 élus et un agent de la Ville** a pour objectif d'accompagner sur la durée du mandat les familles dans leur quotidien, de promouvoir les actions intergénérationnelles, de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap, mais aussi de faciliter les démarches des familles en lien avec leurs attentes et leurs demandes sur le territoire.



COMITÉ CONSULTATIF VÉLO, VERS UNE INTÉGRATION PLUS FLUIDE DES MODES DOUX !

La Ville souhaite améliorer le réseau cyclable et associer les habitants & associations locales au développement des modes doux. Composé de **14 membres dont 7 élus, 2 membres de Tassin Vélo, 2 membres de Cyclo Team 69 et 3 citoyens**, le comité œuvrera pour établir un diagnostic des besoins au niveau de la commune, pour définir les voies pouvant accueillir de la façon la plus sûre et pratique les modes doux.

Parc de la Raude : top départ de la 1^{re} phase de travaux

C'est un chantier très attendu qui commence Parc de la Raude, au Carrefour de la Libération. Bien plus qu'un parc, c'est un nouveau lieu de vie qui va prendre place petit à petit sur l'ancien terrain des Maraîchers. Un projet d'envergure va en effet s'installer sur cette parcelle de 13 000 m² située chemin de la Raude, avec à terme des logements, un pôle dédié à la petite enfance, un grand parc public ombragé et un nouveau groupe scolaire.

Depuis quelques semaines, le chantier de SLC PITANCE a démarré pour livrer **38 logements et un équipement complet petite enfance** pour la Ville en rez-de-chaussée.

La Ville de Tassin la Demi-Lune a engagé un important projet de **reconversion de l'ancien terrain des Maraîchers**. Ce projet d'aménagement, en plein cœur du futur quartier de la Libération, doit accueillir progressivement trois projets majeurs sur plus de 13 000 m² :

- **Phase 1 / lancement 2021** : une partie logements (HQE) avec un pôle « petite enfance » de 90 enfants ;
- **Phase 2 / 2023** : un grand parc public de 6 000 m² avec un potager-école, une pouponnière végétale, et des accès pour les mobilités douces ;
- **Phase 3 / lancement 2025** : un nouveau groupe scolaire, qui portera le nom de Samuel Paty, en hommage au professeur d'histoire-géographie sauvagement assassiné le 16 octobre 2020.

Ce programme fait partie d'une démarche globale, portée par l'équipe municipale, ayant pour objectif de transformer complètement le quartier Libération et ainsi poursuivre la métamorphose urbanistique tassilunoise pour offrir aux habitants, **un cadre de vie toujours plus agréable, celui d'une ville plus équilibrée** entre présence renforcée de la nature, architecture de qualité et services à la population.

Le saviez-vous ? Les quartiers de la Raude et de la Constellation étaient au début du XVIII^e siècle constitués de grands terrains de maraîchage (culture de poireaux, cardons, pommes de terre,...), ce qui était le cas de cet ancien terrain, désormais renommé **Parc public de la Raude**.



Cocons de chenilles processionnaires dans mes arbres, que faire ?

Comment identifier une chenille processionnaire ?

Brune avec des tâches orangées, tête noire et pilosité abondante.

Les bons réflexes :

- **En cas d'observation de cocon dans les pins** : vous devez informer la mairie. Les propriétaires des terrains concernés doivent effectuer un échenillage et prévoir des traitements préventifs à l'automne.
- **En cas d'observation de processions** : ne pas y toucher et baliser le terrain. Si la procession est sur le domaine public, vous devez la signaler également à la mairie. **Il est essentiel de ne pas chercher à tuer les chenilles (par exemple en les écrasant), ce qui libère les soies pathogènes, mais de baliser leur procession en les laissant s'enterrer.**
- **En cas de contact avec la peau ou en cas d'inhalation** : rincer abondamment à l'eau claire et consultez un médecin si besoin.

À Tassin la Demi-Lune, les actions sont doubles : des pièges à phéromones seront installés courant juin, dans les arbres pour attirer les mâles afin de limiter la reproduction. La Ville procède également au traitement de ses arbres, au mois d'octobre.

À savoir : en 2020, le confinement a empêché une partie des traitements, d'où une augmentation de sa population cette année.

i Signalements : services techniques
au 04 72 59 22 11



« Bouge ta Boîte Tassin » souffle sa première bougie !

Il y a 1 an, des femmes cheffes d'entreprise décident d'unir leur force et de rejoindre le réseau « Bouge ta Boîte ». Aujourd'hui, les 18 entrepreneures, membres du cercle de Tassin, tirent un bilan positif malgré une année particulière.



Le réseau « Bouge ta Boîte », la force du collectif

« Bouge ta Boîte » est un réseau business national **100% féminin**, qui permet à ses adhérentes, les « Bougeuses » de monter en visibilité, en compétences et en leadership, d'accroître leur chiffre d'affaires et de faire décoller leurs activités.

Un réseau national mais de proximité

Les 18 Bougeuses se réunissent tous les 15 jours chez Rose Cornier, Directrice de l'hôtel Campanile à Tassin. Des réunions de travail structurées pour « pitcher », partager, échanger, « brainstormer » et se développer !

Rose revient sur cet engagement : « Lorsque Sophie Lattier, Architecte d'intérieur et fondatrice du cercle de Tassin, m'a proposé de devenir marraine en accueillant ses membres tous les 15 jours, je n'ai pas hésité,

c'est un partenariat gagnant-gagnant, mon établissement gagne en notoriété et je bénéficie de la force d'engagement des membres ».

Anne d'Ersu, Sonia Hernandez, Françoise de Petitville, Dominique Reynaud-Margainne, toutes entrepreneures tassilunoises, partagent les valeurs portées par les membres : « **bienveillance, sororité, entraide, dynamisme** ». Le groupe s'est révélé d'une grande aide pour traverser la crise.

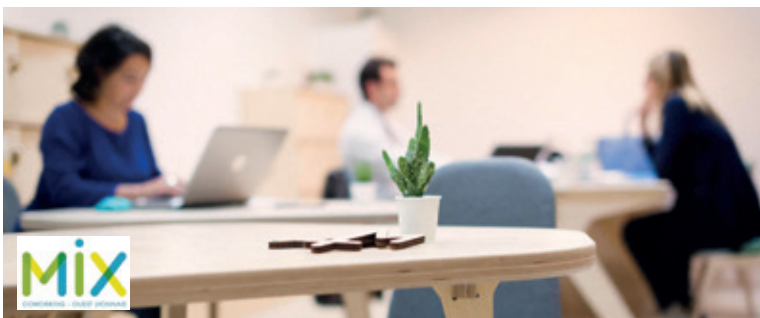
Si vous aussi vous souhaitez rejoindre l'aventure « Bouge ta Boîte » à Tassin la Demi-Lune, contactez Rose Cornier : commercial.lyon.tassin@campanile.fr ou au 06 43 55 98 50.

i + de renseignements :
www2.bougetaboite.com/circle-154-Tassin-Ecully.html



Des petits déjeuners mensuels pour les nouveaux entrepreneurs de la Ville

Dans le cadre d'un partenariat initié avec le Mix Coworking, la Ville accueille chaque mois les entrepreneurs récemment implantés sur la commune.



À l'occasion d'un petit-déjeuner dans les locaux du Mix Coworking et depuis quelques mois désormais en visioconférence, les créateurs ayant récemment immatriculés leur entreprise sur Tassin la Demi-Lune sont invités à présenter leur nouvelle activité. Ils peuvent ainsi partager leurs problématiques mais aussi développer des relations qui pourront peut-être déboucher sur des partenariats. **Ce rendez-vous a déjà réuni près de 150 créateurs depuis le début de l'initiative.**

À cette occasion, **la Ville leur remet un « chéquier Créateurs »**, d'une valeur de plus de 300 €, permettant de bénéficier d'entretiens-conseils avec des experts, de journées de coworking, de bons pour des ateliers et workshops, d'une adhésion d'un an au club des entrepreneurs de la Ville, etc.

LES PROCHAINES DATES DE RENCONTRE :
28 mai - 25 juin - 24 septembre - 22 octobre
19 novembre - 17 décembre

i + d'infos : **Bénédicte Poncet**
contact@mix-coworking.fr - 06 85 82 52 08

City'Lav, une laverie mais pas que...

Une laverie libre-service où on se sent bien, tel est le leitmotiv de son gérant, Olivier Laverlochère, qui s'est installé au 6 rue de la Liberté. Une laverie qui pourrait être aussi à l'avenir un tiers-lieu à vocation sociale, permettant de tisser entre autres des liens intergénérationnels.

C'est en tout cas le projet d'Olivier Laverlochère qui compte bien, au-delà de son offre performante de lavage et séchage, offrir à ses clients un véritable lieu de convivialité et d'échanges. En attendant, s'appuyant sur un matériel de dernière génération, l'idée est de proposer, en partenariat avec Adomi+, société de services à la personne, de multiples autres prestations : prise en charge du linge à la laverie sur RDV ou collecte et livraison du linge avec repassage en option, petits travaux de couture, etc.



i City'Lav - 6 rue de la Liberté - 09 86 75 95 38
contact@citylav.fr - www.citylav.fr - www.adomiplus.com
Ouvert 7j/7 de 6h à 22h



UN SALON JOBS D'ÉTÉ 100% EN LIGNE, JUSQU'AU 30 JUIN, POUR LES 18-25 ANS !

Déjà **plus de 70 offres d'emplois sont disponibles** sur le site de la Ville, dans une rubrique spéciale dédiée au salon Jobs d'été, dont l'édition est 100 % numérique cette année pour permettre aux jeunes Tassilunois de retrouver de nombreuses offres, ainsi qu'une partie « conseils et astuces » qui permet d'apprendre en quelques minutes les bases d'un CV ou d'une lettre de motivation, ou encore les bonnes attitudes à avoir pendant un entretien. Cet événement très attendu par nos jeunes Tassilunois a pu être monté en version numérique, grâce à la mobilisation de tous les partenaires de cette initiative de la Ville, en premier lieu Pôle Emploi et la plateforme de la Région « Nos talents, nos emplois », sur laquelle la Ville dispose d'un espace recruteur.

+ d'infos : tassinlademilune.fr/

Élections régionales

INSCRIPTION, CHANGEMENT D'ADRESSE ET PROCURATION

Les élections régionales auront lieu les **dimanches 20 et 27 juin 2021**. Pour pouvoir voter, **l'inscription sur les listes électorales est obligatoire**. Si ce n'est pas déjà le cas, vous avez **jusqu'au vendredi 14 mai inclus** pour vous inscrire en mairie ou via le site du service public. Attention, si vous avez déménagé, il est impératif d'informer le service élections de votre changement d'adresse. Une procédure dématérialisée pour les procurations a été mise en place.

+ d'infos : maprocuration.gouv.fr

Rentrée 2021

Nouvelle carte scolaire du collège Jean-Jacques Rousseau : des parents lancent une pétition

La Métropole de Lyon veut instaurer une nouvelle sectorisation des collèges publics de proximité dès la rentrée 2021, **remettant en en cause l'affectation des écoles de la commune de Tassin la Demi-Lune** à leur collège de secteur Jean-Jacques Rousseau. Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur cette nouvelle sectorisation décidée par la Métropole et l'Académie, et sur les actions portées par les parents d'élèves des écoles Leclerc et Berlier-Vincent, vous pouvez contacter : leclerc.ape@gmail.com, parentsbv@framalistes.org.

Le Conseil municipal, sur proposition du Maire, a voté un vœu demandant **le report de la révision du périmètre scolaire pour la rentrée 2022**.

Animations NATURE 2021



Venez en famille découvrir le Plateau de Meginand

14 animations gratuites en petits groupes proposées par les associations

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : une fois sur le site, cliquez sur « S'inscrire »










Action réalisée dans le cadre du Projet nature du plateau de Meginand et vallons du Charbonnières, du Ribes et du Ratier.






Famille

À vos inscriptions, prêt, partez !

Petit rappel, **les inscriptions scolaires nouvelle formule**, c'est-à-dire par voie dématérialisée ont déjà rencontré un franc succès. Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro du magazine, vous avez été nombreux à inscrire en ligne votre enfant. En effet, en moins de 10 jours, le service scolaire enregistrait déjà plus de 200 dossiers. Pour les parents qui ne l'ont pas encore fait, il vous reste encore quelques jours, à vos tablettes... prêt, partez !

À retenir : vous avez besoin d'un accompagnement et d'explications, **les permanences sans RDV ont lieu en mairie le mercredi matin et le jeudi après-midi.**

Nouveauté ! Pour vous faciliter le quotidien, le service scolaire a allongé les délais et prendra donc **vos inscriptions scolaires jusqu'au 15 mai**, au lieu du 30 avril.

i en savoir + : Service scolaire - 04 72 59 22 35

Besoin d'un conseil juridique ?

Profitez de la permanence conseil juridique en droit de la famille, proposée conjointement par Maître Chapuis et la Ville de Tassin la Demi-Lune, qui se tient **une fois par mois à la Maison des Familles**. Pour obtenir gratuitement un conseil, contacter Maître Chapuis au 07 51 68 46 79 pour fixer directement un rendez-vous. **Prochaines dates : 7 mai, 11 juin.**



Tous les rdv proposés par la Maison des Familles : @MaisonDesFamillesTassinLDL

Vous avez au moins 3 enfants à charge de moins de 21 ans ?

Profitez des **Chéquiers Famille, offerts par la Ville** pour vous aider à payer les activités sportives et/ou culturelles proposées par les partenaires de Tassin la Demi-Lune.

Plus d'informations : tassinlademilune.fr (rubrique Maison des Familles/chéquier familles)

04 78 73 18 14 | maisondesfamilles@villetassinlademilune



Culture

► INSCRIS-TOI AUX AUDITIONS DE DÉFI'MUSIQUE !

Tu aimes la musique ? Et tu as entre 12 et 25 ans ? Alors ce défi est pour toi ! En solo ou en groupe, la Ville de Tassin la Demi-Lune t'offre la possibilité de jouer dans la cour des grands et de **te produire sur scène, dans des conditions professionnelles, lors de la Fête de la musique, le 21 juin prochain.** Pour faire entendre ta voix il te suffit de **participer aux auditions qui auront lieu le mercredi 26 mai (inscription avant le 22/05** auprès du service animation). Pour te mettre au diapason et te perfectionner, en tant que sélectionné, tu suivras un stage d'accompagnement avec des professionnels.

+ d'infos : Service animation - 04 72 86 06 68
animation@villetassinlademilune.fr

► L'ESPACE CULTUREL L'ATRIUM

Fermé au public, il continue d'accueillir les compagnies professionnelles pour leurs répétitions : Possibles Quartet de Rémi Gaudillat (Musique), Association Eolo - Espace d'art pour tous (Lyon) qui a pu finaliser sa dernière création prévue le **jeudi 3 juin à L'Atrium**, ou encore la Compagnie Virevolt.

Retrouvez leurs vidéos et quelques spectacles en streaming : <https://atrium-tassin.fr/> (rubrique actualités)

► VOTRE MÉDIATHÈQUE MÉDIALUNE RESTE OUVERTE !

MédiaLune, la médiathèque de Tassin la Demi-Lune vous propose livres, revues, CD et DVD. La consultation sur place est libre et gratuite. En vous inscrivant, vous pouvez emprunter 15 documents pour 3 semaines et accéder à internet. Nous proposons **plus de 45 000 livres, 16 000 CD, 3 500 DVD, 10 liseuses et 50 abonnements à la presse** pour tous les âges et tous les goûts & **un accès wi-fi gratuit**. Retrouvez les horaires en page 6 du magazine.

Retrouvez-nous également en ligne sur : mediatheque.tassinlademilune.fr



N°1 du portage de repas à domicile



Portage de repas à Tassin

Agence
Lyon Ouest
04 72 32 15 74



Suivi diététique

Les diététiciens conseillent les personnes ayant un régime particulier. Des plats spécifiques sont proposés tous les jours : sans sel, diabétiques, végétariens, mixés pour les problèmes de déglutition, faciles à manger à la texture tendre pour les problèmes de dentition.

Souplesse et liberté

Ici, pas d'engagement ! Vous choisissez la fréquence de vos livraisons et votre formule. Prix à partir de 12,15 € le repas livré, soit 8,35 € après déduction fiscale ou crédit d'impôt*. **La mise en place est rapide et démarre par un simple appel téléphonique !**

(*) Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016



Depuis 10 ans Les Menus Services livrent des repas de qualité au domicile des personnes âgées toute l'année. Pour le plus grand plaisir des seniors qui apprécient et recommandent ces bons repas à la carte, livrés avec autant de sérieux que de gentillesse !

Qualité, choix et convivialité

Chaque jour, Les Menus Services proposent un large choix de plats savoureux et équilibrés. Plusieurs entrées, plats du jour et desserts gourmands. Sans oublier les délicieux potages de légumes frais pour le soir. Les clients sont toujours livrés à heure fixe, par la même personne ; le service est attentionné. Un vrai moment de convivialité et d'échanges.

AGENCE LYON OUEST - 63, rue de la Garenne 69340 Francheville - www.les-menus-services.com

Illustration : La Pourpudour / Cédric photo : Shutterstock



Une autre idée de la garde à la maison



Comment échapper
au casse-tête
des sorties
de crèche et d'école ?



Arthur et Alice, parents de Romain et Chloé



**Nos solutions relais-parents
vous libèrent pour
toute l'année !**

Chrysalis la marque - Crédit photos : Fotolia.com - Babychou Développement - RCS : 493 318 802

Babychou Services Lyon Ouest
Tél. 06 10 52 50 22 / 04 37 46 91 04 www.babychou.com

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



GRÈS GÉANTS ■ DALLES SUR PLOTS ■ FAÏENCES
MOSAÏQUES ■ ZELLIGES ■ GALETS ■ PARQUETS
MARBRES ■ PIERRES NATURELLES ■ PAVÉS
TERRES CUITES ■ DALLES ET MARGELLES DE PISCINE
SANITAIRES ■ ROBINETTERIES ■ SPAS
ACCESSOIRES ■ HAMMAMS ■ SAUNAS
OUTILLAGES ■ MEUBLES ■ VÊTEMENTS PRO

BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

04 78 34 15 16

Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Vous rendre compte de notre action et faire le point – en toute transparence – sur les politiques réellement mises en œuvre dans notre ville ne peut se faire en seulement 700 signes imposés.

Pour découvrir nos propositions, retrouver des points complets sur les dossiers communaux et métropolitains, vous abonner à notre newsletter ou relayer vos questions en Conseil municipal, nous vous donnons rendez-vous sur www.mieuxvivreatassin.fr

Vous pouvez également nous écrire à contact@mieuxvivreatassin.fr ou nous joindre sur notre numéro de permanence au 07 83 89 81 27.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,
Marielle MARGERI, Yves MEJAT, Martine ESSAYAN,
Cédric VERNET et Anne GERLINGER

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

La page tribune libre a été modifiée en ce sens.

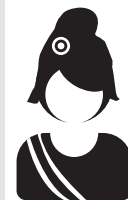
Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

Pacte de cohérence métropolitain, Zone à faibles émissions (ZFE), élaboration du règlement local de publicité, la Métropole de Lyon sollicite officiellement l'avis (facultatif) des conseils municipaux ces sujets majeurs pour nos territoires, mais c'est toujours la même méthode de travail qui prend le pas avec les communes : absence de concertation avec les Maires, retours difficiles sur les demandes exprimées par les élus locaux, des sujets d'importances traités à marche forcée et un calendrier développé à la hâte, sans prendre en compte les spécificités des territoires.

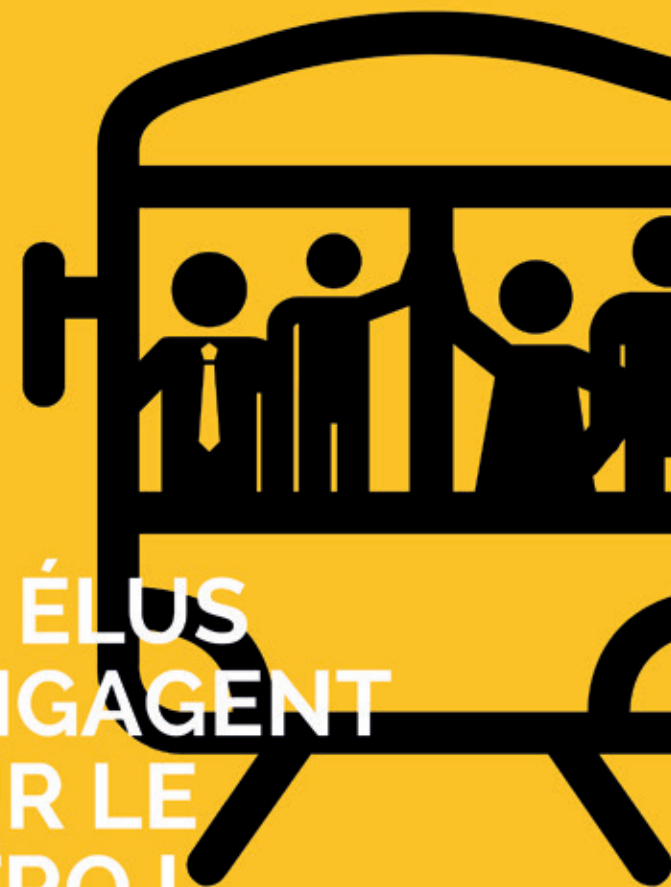
Pourtant qui mieux que les Maires connaissent les réalités de leur commune, les aspirations de leurs habitants, leurs besoins ? Nous le constatons au quotidien notamment dans la gestion de la crise sanitaire : les Maires sont des acteurs essentiels du territoire.

Concernant la ZFE, la nouvelle proposition de la majorité écologiste, communiste, socialiste, extrême gauche rompt avec la vision d'équilibre acceptée par tous pour imposer une vision doctrinaire coupée de la réalité de la vie des habitants du Grand Lyon : interdiction des vignettes Crit'Air 5 dès 2022, interdiction des vignettes Crit'Air 4, 3 et 2 d'ici 2026 c'est-à-dire interdire totalement le diesel sur un périmètre élargi de la Métropole, interdiction aux professionnels comme aux particuliers. Tout cela sans aider les territoires à développer des offres alternatives, sans aider les propriétaires à changer de véhicules. La volonté réelle est de diminuer drastiquement le nombre de voitures surtout dans l'hyper-centre et d'empêcher les habitants de la périphérie de s'y rendre en voiture, par une remise en cause de la liberté fondamentale d'aller et venir : « chacun chez soi », voilà le vrai crédo de cette majorité ! La ZFE n'est qu'une partie d'un ensemble de solutions nécessaires pour rendre les déplacements de tous vers l'agglomération moins polluants. Des mesures plus globales et structurantes autour de la mobilité sont nécessaires. À ce propos, le métro E est une priorité absolue à nos yeux, partagée par l'ensemble des élus de la commune et des communes voisines de l'ouest lyonnais, et par nos habitants. Il nous incombe à tous de le rappeler avec force ! L'avenir sera le Métro E !

La majorité municipale



Métro de l'ouest Lyonnais



VOS ÉLUS
S'ENGAGENT
POUR LE
MÉTRO !

MOBILISONS-NOUS !

Participez à notre sondage sur www.metro-ouest-lyon.fr